

Politique Qualité de la Direction

Etre compétitif est une exigence et satisfaire nos clients est une nécessité dans toutes nos activités. L'avenir de notre société dépend de notre capacité à anticiper les besoins de nos clients et de notre système qualité. C'est pour ces raisons que la Direction a décidé de mettre en place un Système de Management de la Qualité.

Nous voyons tous l'enjeu que représente la mise en place d'un tel système pour notre entreprise ; cela n'est possible qu'au travers d'une gestion collective de la qualité. L'engagement de tous dans cette démarche est la condition essentielle de notre réussite.

Nos principaux axes de développement sont définis et revus annuellement par la Direction. Dans ce cadre :

- Nous devons **apprécier la qualité des prestations apportées à nos clients**, en mesurant leur satisfaction et **en veillant à l'amélioration permanente de notre organisation**.
- Nous devons **garantir la compétence de nos contrôleurs**, qu'ils soient permanents ou vacataires et nous garantir des ressources humaines à la hauteur de l'exigence en veillant au partenariat avec nos fournisseurs.
- Nous devons **identifier les attentes des entreprises** exerçant dans le domaine de l'énergie, pour conforter ou élaborer de nouvelles offres de service.
- Nous devons **garantir que nos prestations sont réalisées en toute objectivité et exemptes de doute quant à l'impartialité et l'intégrité** de l'ensemble de notre personnel, afin d'inspirer confiance à l'ensemble de nos partenaires.

Dans le cadre de l'accréditation COFRAC pour les contrôles sur le domaine 15.1.5 et 6.3.2, la Direction s'engage à garantir et conserver les critères d'indépendance requis afin de maintenir le niveau d'indépendance de « type A » des organismes de contrôle. Elle s'engage par conséquent **à être et rester indépendante des parties engagées** et **à ne pas engager COPRAUDIT dans des activités incompatibles**. Un engagement de confidentialité, d'intégrité et d'impartialité est signé par chaque personne occupant une place dans le processus de fonctionnement de COPRAUDIT pour veiller à écarter les conflits d'intérêts.

Le directeur technique, en collaboration avec l'animateur qualité, a pour mission la promotion et le suivi des évolutions du système de management de la qualité afin de **développer les processus d'amélioration continue** et le suivi de la réalisation de nos objectifs qualité.

Ils s'assurent également de la bonne compréhension et application par nous tous des dispositions prises. Toutes les actions entreprises par l'animateur qualité dans l'accomplissement de sa tâche sont assurées du soutien de la Direction.

Nous nous assurons que l'entreprise **maîtrise les exigences légales et réglementaires** qui s'appliquent à nos prestations et produits. Nous nous engageons à appliquer et à faire appliquer les dispositions mises en place **en mettant à disposition les moyens adaptés** pour atteindre nos objectifs. L'efficacité de l'entreprise et du système de management de la qualité est évaluée lors des revues de Direction menées par la Direction.

Notre efficacité dépend de l'effort que vous ferez tous pour élaborer, respecter et surtout améliorer notre politique, le système management Qualité et plus généralement notre service au client.

Frédéric SCHWARTZ,
Gérant
03 juin 2022